

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Conseil Administration, La Boussole, Centre de la petite enfance et de la famille	Numéro de permis 2019669	Date d'inspection Le 22 août 2023	
Nom de l'établissement La Boussole V		Numéro de téléphone (506) 521-1705	
Adresse 50 High Street Richibucto NB E4W 5M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosse à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	09 août 2023	09 août 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe que 4 sur 10 des bouteilles d'eau ne portent pas le nom de l'enfant. L'exploitant doit s'assurer que les effets personnels des enfants portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant. Lors de l'inspection, les éducatrices ont inscrit les noms manquant sur les bouteilles d'eau. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe les jeux libres à l'intérieur, le dîner, la sieste, les jeux libres à l'extérieur et la collation.</p> <p>L'administratrice informe l'inspectrice que des zones d'ombrage seront ajoutées à la cour extérieure. Entretemps, l'administratrice confirme qu'il y a 10% d'ombrage sur le côté gauche de l'établissement entre 11h et 16h. Lors de l'inspection de renouvellement, le temps était couvert, donc l'inspectrice n'a pas été en mesure de vérifier cet élément. L'évaluation de la zone ombragée sera effectuée lors d'une inspection de surveillance par un membre de l'équipe de livraison de permis.</p> <p>L'équipement fixe n'a pas encore été installé. Il y a des rubans jaunes au tour de l'équipement afin que les enfants ne puissent l'utiliser. Les éducatrices s'assurent aussi que l'équipement n'est pas utilisé par les enfants.</p> <p>Le ratio est respecté lors de l'inspection.</p>

original signé par
Kyleigh Roy

Le 09 août 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Gisèle Cormier

Le 09 août 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date